

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

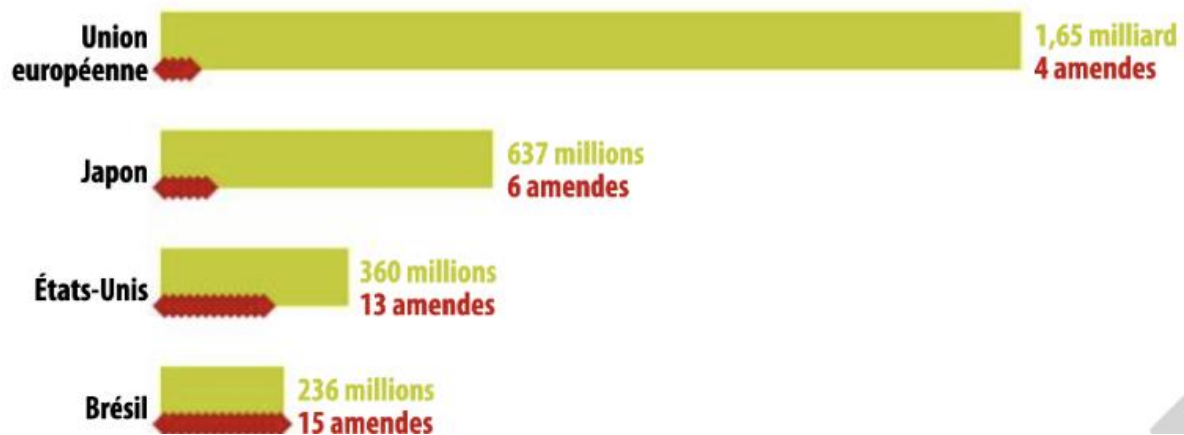
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Amendes infligées par les autorités chargées de la politique de la concurrence contre les cartels¹ dans le monde en 2019 (en milliards de dollars et en nombre d'amendes)



1 : Cartel = entente

Source : L'usine nouvelle, 2020

Questions :

1. Distinguez les notions d'ententes et d'abus de position dominante. (3 points)
2. À l'aide du document, comparez les sanctions infligées par les autorités en charges de la concurrence dans l'Union Européenne et au Brésil. (3 points)
3. À l'aide du document, vous expliquerez comment la politique de la concurrence peut agir pour lutter contre les ententes. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, montrez que la pluralité des influences socialisatrices peut être source de trajectoires individuelles improbables.

Document 1 :

Face à des jeunes issus de milieux bien plus favorisés que le sien, Abdelilah Laloui, étudiant à Sciences Po⁽¹⁾, s'est senti complexé par son « manque de bagage culturel ». Il a créé une association pour donner des clés aux jeunes qui ressentent ce « malaise ».

« Quand j'étais en classe de seconde au lycée Gutenberg de Créteil (Val-de-Marne), je n'avais qu'un projet : devenir frigoriste⁽²⁾, comme mon père. Ma mère, elle, était à la maison, dans notre petit pavillon. J'avais des résultats scolaires plutôt bons, et mes profs m'ont poussé dès la seconde à intégrer une grande école. Mais j'étais persuadé que les grandes écoles, c'était pour les gens cultivés, pas pour moi.

Quand j'ai intégré le programme d'aide aux concours de Sciences Po avec une dizaine de lycéens, ça a été un nouveau choc. Je me suis dit que je n'étais pas cultivé, comme mec. Je me sentais totalement illégitime, incapable, bête. Nos profs nous ont dit : « vous n'avez pas de bagage culturel, on va remédier à cela. » C'était étrange comme programme. Mais je m'y suis attelé. Pour acquérir cette « culture », j'ai lu énormément de bouquins, à l'école mais aussi pour moi, dans ma chambre. J'étais fasciné par tout ce que je lisais : Flaubert, Camus, Yasmina Khadra, Philippe Sollers... J'ai aussi énormément écouté de musique. Tous les styles, mais surtout la musique classique. Elle me touche énormément. Pendant la période du bac, j'allais très mal et le classique a toujours été une délivrance pour moi. »

Source : « J'ai longtemps eu honte de mon manque de culture »,
Le Monde, 15 Avril 2019.

(1) Sciences Po : Sciences politiques.

(2) Frigoriste : métier de technicien du froid.

Document 2 : Répartition des collégiens dans les trois classes de difficultés scolaires selon les diplômes des parents (en %)

	Elèves en réussite	Elèves moyens	Elèves en difficultés	Ensemble
Aucun des parents n'a le baccalauréat	18	43.2	38.8	100.0
Mère non bachelière, père bachelier ou plus	28.9	39.5	31.6	100.0
Mère bachelière ou plus, père non bachelier	50.0	36.2	13.8*	100.0
Deux parents bacheliers ou plus	42.0	47.9	10.1	100.0
Ensemble	35.0	43.2	21.8	100.0

Lecture : 13.8% des collégiens dont la mère est au moins bachelière et dont le père n'est pas bachelier font partie de la catégorie des élèves en difficultés

Source : Henri-Panabière, G. (2018). Socialisations familiales et réussite scolaire Des inégalités entre catégories sociales aux inégalités au sein de la fratrie. *Idées économiques et sociales*, N° 191.